



12^{ème} étage Immeuble BCDC,
Boulevard du 30 Juin
Kinshasa-Gombe
Tél. : 00243-999910795
ogfrdc@gmail.com
www.ogfrdc.cd

Projet: *Improving forest governance through independent monitoring in the Democratic Republic of Congo.*

RAPPORT DE MISSION N°1

Cible : Zone de projet ERA

Localisations : Province du Bandundu, District du Maï-Ndombe, Territoire d'Inongo.

Date de la mission : 14 au 28 Septembre 2013

Mission thématique : Prospection et identification des relais locaux.

Equipe de mission :

Mr BONDO KAYEMBE Serge, Coordonnateur adjoint/Forestier ;
M^e LUSHULE AMANI Christelle, Juriste chargée des programmes.



Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de l'International Institute for Applied System Analysis (IIASA), partenaire directe à OGF. Cependant, il reste la propriété d'OGF et son contenu relève de la responsabilité de celui-ci sans être considéré comme reflétant le point de vue d'IIASA.

LISTE DES ACRONYMES

AT	Administrateur du Territoire
CDF	Congolese Democratic Franc
CEDEN	Cercle pour la Défense de l'Environnement
CL	Communautés Locales
CLD	Comité Local de Développement
DME	Diamètre Minimum d'Exploitation
ECN	Environnement et Conservation de la Nature
ERA	Ecosystem Restoration Associates
ERND	Environnement, Ressources Naturelles et Développement
GES	Gaz à Effets de Serre
GPS	Global Positioning System
OGF	Observatoire de la Gouvernance Forestière
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC _(s)	Organisations de la Société Civile
PA	Peuples Autochtones
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serre liées à la Dégradation et à la Déforestation
SIG	Système d'Information Géographique
SOFORMA	Société Forestière et des Matières ligneuses Africaines
TDR	Termes de Référence
VOIMA	Voix De Mai-Ndombe
WWC	Wild life Works
WWF	Fond Mondial pour la Nature

RESUME EXECUTIF

Dans le but d'évaluer le niveau de connaissance des populations sur le processus de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre liées à la Dégradation et à la Déforestation (REDD+) d'une part, d'identifier les éventuels conflits fonciers et établir un cadre formel de collaboration avec les communautés d'autre part, une mission exploratoire a été effectuée en province du Bandundu, district du Mai-Ndombe, territoire d'Inongo, secteur des Bolia pendant 14 jours.

Le choix de cette zone porte essentiellement sur le fait qu'elle est la seule en République Démocratique du Congo (RDC) où s'exécute actuellement un projet de conservation, qui pour ainsi dire, est en relation directe avec le processus REDD+.

Ainsi, pour mieux approcher les populations de la région, l'équipe en mission s'est fait accompagner durant tout son parcours d'un habitant de la région. Il s'agissait là d'une personne bien rodée avec une parfaite maîtrise non seulement de la zone mais aussi de la culture, des coutumes, de la langue et des pratiques de cette zone.

L'approche méthodologique suivante a été retenue pour l'atteinte des objectifs visés :

- Interview et sensibilisation des communautés

Munis d'un questionnaire élaboré avant la descente sur le terrain, la mission a procédé au jeu de questions/réponses avec les communautés sur leur entendement du processus REDD+, le mode de gestion de leurs terres ou encore sur les éventuels cas de conflits fonciers.

Ensuite, elle a informé les communautés sur ce qu'est réellement la REDD+, quelles sont ses exigences, ses avantages mais aussi ses enjeux.

- Identification du relai local et signature du protocole d'entente

A la suite de l'interview et de la sensibilisation, l'équipe de mission a renseigné les communautés de l'importance du relai local, ainsi que le rôle qu'il devra remplir dans le cadre du projet.

Enfin, est intervenu la signature du protocole d'entente, preuve de l'existence d'un cadre formel de collaboration.

Cette approche a permis à la mission de constater les faits suivants :

1. Le niveau de compréhension du processus REDD+ par les communautés est très bas ; en effet, ces populations à 80 % analphabètes ont du mal à intégrer les exigences du processus REDD+ dans leurs pratiques moins encore à en percevoir l'enjeu.
2. Le manque de compréhension du processus REDD+ par les communautés met directement en difficulté la seule entreprise forestière de conservation en place dans la région qui est en phase expérimentale. Ces communautés sont très méfiantes vis-à-vis d'elle et affirment ne pas avoir connaissance des activités qu'elle mène exactement.
3. L'ensemble des communautés visitées pratiquent l'agriculture sur brûlis comme moyen de subsistance. Cette agriculture extensive itinérante qui peut conduire à une dégradation durable des sols et des forêts, consiste à défricher les champs par le feu pour permettre un transfert de fertilité, puis les cultiver pendant une brève période pour être ensuite mis en jachère;
4. À l'exception de deux villages sur les onze villages visités, les communautés font recours au droit coutumier pour la gestion des terres et pour la résolution des possibles cas de conflits fonciers.

De manière générale, et pour une meilleure intégration du processus REDD+ par les communautés, OGF recommande :

La mise en place d'un climat de confiance et d'un cadre de collaboration avec les communautés. Celui-ci est l'un des challenges les plus difficiles à surmonter mais il reste cependant la clé pour toute mise en œuvre de projet REDD+ dans les zones forestières. En effet, les populations sont les premiers vigiles des forêts ; ce sont elles qui en sont les plus proches ; ainsi, pour toute activité forestière, en l'occurrence pour les activités REDD+, il est capital d'établir un climat de confiance avec les communautés et les associer autant que possible, que ce soit par des réunions ou des échanges, sur toutes les questions en rapport avec la gestion durable des ressources forestières.

Un système de formation rotative des communautés : Jusqu'ici, les formateurs se limitent à expliquer la REDD+ aux seuls membres des Comités Locaux de Développement (CLD), persuadés que ceux-ci transmettront le message au reste de la communauté ; ce qui malheureusement n'est pas le cas. OGF recommande donc une rotation continue des personnes à former pour s'assurer de la diffusion effective de l'information.

Faire comprendre aux communautés que les avantages que peuvent offrir la REDD+ ne sont pas d'un effet immédiat : la REDD+ étant en lui-même un processus, les communautés doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'une politique « *gagnant-gagnant* » entre promoteurs REDD+ et communauté mais d'un effort qui exige l'implication de toutes les parties y compris celles des communautés et dont les avantages peuvent s'étendre sur le temps.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	8
1.1 Contexte et objectifs de la mission	8
1.1.1 Contexte	8
1.1.2 Objectif de la mission	8
1.2 Plan de mission	9
1.2.1 Itinéraire	9
1.2.2 Chronogramme de la mission	9
1.3 Contraintes logistiques	9
1.3.1 Transport	9
1.3.2 Alimentation et Logement	10
1.4 Aspects Administratifs	10
2. MISSION	11
2.1 LOBEKE	11
2.1.1 Présentation du village	11
2.1.2 Observations de terrain	11
2.1.3 Constat déduit de l'enquête	13
2.2 MPATAMBALU	14
2.2.1 Présentation du Village	14
2.2.2 Observations de terrain	14
2.2.3 Constat déduit de l'enquête	15
2.3 INUNU	16
2.3.1 Présentation du Village	16
2.3.2 observations de terrains	16
2.3.3 Constat déduit de l'enquête	17
2.4 KESENGE	18
2.4.1 Présentation du village	18
2.4.2 Observations de terrains	19
2.4.3 Constat déduit de l'enquête	19
2.5 IBALI	20
2.5.1 Présentation du village	20
2.5.2 Observations de terrain	20
2.5.3 Constat déduit de l'enquête	21
2.6 N'SELENGE	22
2.6.1 Présentation du village	22
2.6.2 Observations de terrain	22

2.6.3	Constat déduit de l'enquête.....	23
2.7	BOBOLIAMPINGA	24
2.7.1	Présentation du village	24
2.7.2	Observations de terrain.....	24
2.7.3	Constat déduit de l'enquête.....	25
2.8	NKONDI.....	26
2.8.1	Présentation du village	26
2.8.2	Observations de terrains	26
2.8.3	Constat déduit de l'enquête.....	27
2.9	MBALE	28
2.9.1	Présentation du village	28
2.9.2	Observations de terrain.....	28
2.9.3	Constat déduit de l'enquête.....	29
2.10	LOKANGA.....	30
2.10.1	Présentation du village	30
2.10.2	Observations de terrain.....	30
2.10.3	Constat déduit de l'enquête.....	31
2.11	IKITA.....	32
2.11.1	Présentation du village	32
2.11.2	Observations de terrain.....	32
2.11.3	Constat déduit de l'enquête.....	33
3.	ANNEXES	34
	Annexe 1 : Relais locaux identifiés	34
	Annexe 2 : Etat de besoin des OSC pour la formation	36
	Annexe 3 : Tableau récapitulatif d'enquêtes	37
	Annexe 4 : Ordre de mission	38
	Annexe 5 : Chronogramme	39

Table des Cartes

Carte 1. Itineraire de la mission	9
---	---

Table des Tableaux

Tableau 1. Caracteristiques du village Lobeke	11
Tableau 2. Caracteristiques du village de Mpatambalu	14
Tableau 3. Caracteristique du village Inunu	16
Tableau 4. Caracteristiques du village Kesenge	18
Tableau 5. Caracteristiques du village Ibali	20
Tableau 6. Caracteristiques du village N'selenge	22
Tableau 7. Caracteristiques du village Bobolampinga	24
Tableau 8. Caracteristiques du village Nkondi	26
Tableau 9. Caracteristiques du village Mbale	28
Tableau 10. Caracteristiques du village Lokanga	30
Tableau 11. Caracteristiques du village Ikita	32

Table des Photos

Photo 1 : Départ en mission	10
Photo 2 : Signature du protocole a Lobeke	12
Photo 3 : Réalisation sociales en cours d'exécution	18
Photo 4 : Signature du protocole a Ibali	21
Photo 5 : Rassemblement des CL a Nkondi	27
Photo 6 : Signature du protocole a Nkondi	27
Photo 7 : Surface forestière brûlé pour contester la présence d'ERA	29
Photo 8 : Signature du protocole a Lokanga	31
Photo 9 : NKONSSANGO, chef des terres du village Ikita, signature du protocole a Ikita	33

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1.1 CONTEXTE

La mission exploratoire qui s'est déroulée dans la partie Nord de la Province du Bandundu, plus précisément dans la région du Mai-Ndombe du 14 au 28 Septembre 2013, entre dans le cadre de la réalisation du programme d'activités repris dans les termes de références (TDR) pour la mise en œuvre du projet *Improving forest governance through independent monitoring in the Democratic Republic of Congo*.

Elle est la première depuis la mise en œuvre du projet ainsi que la première de l'année 2013. Elle s'est déroulée dans la zone du projet pilote REDD+ afin non seulement d'observer les réalités vécues par les communautés concernant la REDD+ ; mais aussi de fournir des recommandations qui correspondent directement avec les réalités observées.

De façon générale, cette mission était centrée sur :

- L'évaluation du niveau de connaissance du processus REDD+ dans la région ;
- La sensibilisations sur les avantages que peuvent offrir la REDD+ ;
- La collecte des données relatives à la gestion et à l'administration des terres dans la zone ciblée,
- La mise en place d'un cadre de collaboration directe avec les Organisations de la Société Civile (OSC), les communautés locales (CL), ainsi que les populations autochtones (PA) de la région du Mai-Ndombe.

1.1.2 OBJECTIF DE LA MISSION

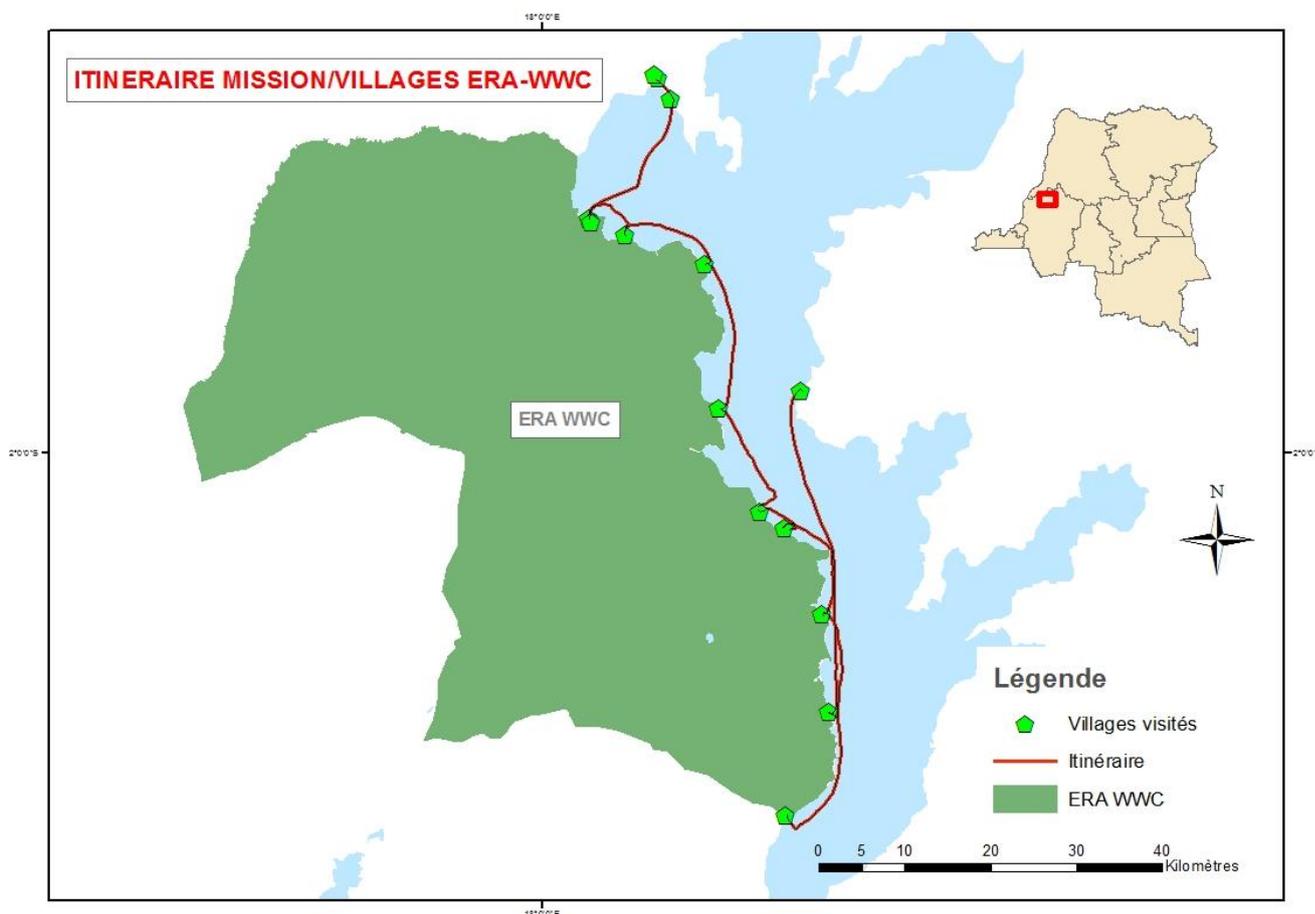
La mission s'était assigné les objectifs suivants :

- Identifier au sein des OSCs, CL et PA, les personnes qui serviront de relai local sur toute information concernant les illégalités forestières ou indices de déforestation ;
- Etablir un cadre de partenariat avec les OSCs travaillant sur la gouvernance forestière, les CL et PA de la région à travers la signature d'un protocole d'entente.
- Identifier les besoins des OSCs, CL et PA nécessaire à leur formation en techniques de suivi des activités forestières.

1.2 PLAN DE MISSION

1.2.1 ITINERAIRE

Carte 1. Itinéraire de la mission



1.2.2 CHRONOGRAMME DE LA MISSION

La mission s'est déroulée dans la partie Nord de la province du Bandundu, district du Mai-Ndombe du 14 au 28 Septembre 2013. Les détails sur les différents échanges, les leaders locaux rencontrés ainsi que les dates sont repris en annexe 5 du présent rapport.

1.3 CONTRAINTES LOGISTIQUES

1.3.1 TRANSPORT

Comme dans la plupart des régions de la RDC, les voies de transport et de communication sont quasi-inexistantes. L'équipe de mission a eu recours à la voie lacustre pour effectuer ses déplacements dans le Mai-Ndombe.

Cependant, l'indisponibilité d'embarcations fiables n'a pas rendu la tâche facile à la mission, elle a dû louer une embarcation auprès d'un important homme politique de la région. Cette embarcation équipée d'un moteur à 70 chevaux a facilité le déplacement et contribué au gain de temps, mais en même temps a été source de forte consommation en carburant.

Photo 1 : Départ en mission



1.3.2 ALIMENTATION ET LOGEMENT

L'alimentation dans la zone du Mai-Ndombe fut l'un des problèmes majeurs ; Plusieurs fois l'équipe a été confrontée aux problèmes d'alimentation car dans certains villages, mis à part les chikwanges ou les feuilles de manioc, il est difficile de se nourrir de façon équilibré.

Il est donc recommandé de se constituer un stock de nourriture non périssable avant toute descente sur terrain.

S'agissant du logement par contre, en dehors du fait que certains villageois de la région ait été accueillant face à l'équipe en mission, les auberges des missions catholiques s'avèrent être le moyen sûr et plus ou moins commode pour se loger.

1.4 ASPECTS ADMINISTRATIFS

Un jour après son arrivée à INONGO, l'équipe de mission a, comme d'accoutumé présenté ses civilités auprès de Madame l'Administrateur de Territoire(AT).

Au cours de sa séance de travail avec l'AT, l'équipe de mission a présenté le planning de la mission ; après avoir donné son visa à la mission, l'AT a invité l'équipe en mission de bien dialoguer avec les communautés même en langue vernaculaire s'il le faut pour faire passer le message.

Après cela, l'équipe a également rencontré le superviseur à l'Environnement et Conservation de la Nature (ECN) du territoire d'Inongo pour discussions et échanges.

2. MISSION

2.1 LOBEKE

Date de la mission : 16 et 17 Septembre 2013

2.1.1 PRESENTATION DU VILLAGE

Située à environ 53 km du territoire d’Inongo, LOBEKE est un village qui s’étend sur une superficie de $\pm 0,3\text{km}^2$ et dont la population est estimée à environ 5577 habitants¹.

Les habitants de ce village situé sur le lac Mai-Ndombe vivent essentiellement de l’agriculture et de la pêche comme activités de base et parfois aussi de la chasse comme activité alternative.

Ce village a été le premier dans la zone du Mai-Ndombe à avoir signé les clauses sociales du cahier de charge avec la société d’exploitation forestière ERA ceci depuis 3 ans.

Tableau 1. Caractéristiques du village LOBEKE

LOBEKE	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d’Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	0,337123 ²
Population	5 577 habitants ³
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.1.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.1.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Sur les 32 personnes présentes lors de l’échange avec la mission, seules 5 prétendent connaître ce qu’est la REDD+. Elles déclarent en avoir entendu parler lors d’une formation dispensée par les animateurs locaux de la société ERA dans la région à l’époque.

Pour elles, la REDD+ consiste en la déforestation et en la dégradation de forêts par la production des gaz à effet de serre (GES). Elles ajoutent en disant que les animateurs de ERA auraient interdit aux femmes de ce village de cuisiner sur le bois de chauffe et aux hommes de brûler les forêts pour réduire les émissions des GES et ainsi faire face aux changements climatiques.

¹ Rapport annuel 2012, administration du territoire d’Inongo

² Données ERA-CONGO

³ Rapport annuel 2012, administration du territoire d’Inongo

D'autres par contre déclarent ne pas connaître ce qu'est la REDD+, elles affirment que cette ignorance de leur part se justifie par le fait que ERA ne dispense les formations sur la REDD+ qu'aux seuls membres des CLD, et qu'en dehors de ces personnes-là personne dans le village ne sait ce qu'est la REDD+. D'après les villageois, le CLD a été mis en place par vote de la population mais initié par la société ERA.

- Avantages attendus

Ces populations comptent tirer comme avantages de la REDD+ le retour en abondance des espèces animales disparues, ainsi que le cycle saisonnier normal puisqu'elles déclarent subir les conséquences du réchauffement climatique. Pour y arriver elles se proposent d'éviter les feux de brousse dans les activités agricoles. Elles comptent tirer ces avantages dès maintenant.

Comme difficultés, les populations du village LOBEKE avouent que la population s'accroît et que les ressources deviennent de moins en moins suffisantes pour subvenir aux besoins de toute la population. Raison pour laquelle elles ne se conforment pas toujours aux exigences de la REDD+.

2.1.2.2 Mode de gestion des terres

Le droit foncier n'est pas connu de la population de ce village. Elle fait recours au droit coutumier pour la gestion du sol. Il n'existe pas de conflit foncier à LOBEKE.

L'agriculture sur brûlis est la principale activité de la communauté du village LOBEKE, elle n'a pas encore fait l'objet d'une cartographie.

Photo 2 : Signature du protocole à LOBEKE



2.1.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	LOBEKE
Niveau de connaissance de la REDD+	Très faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Inexistant
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

2.2 MPATAMBALU

Date de la mission : 17 et 18 Septembre 2013

2.2.1 PRESENTATION DU VILLAGE

MPATAMBALU est un village qui s'étend sur environ 0,1 Km² de superficie.

Sa population est estimée à 1 749 habitants et vit essentiellement de la pêche et de l'agriculture come activité de base, et de la chasse comme activité alternative.

Cette communauté a également signé les clauses sociales du cahier de charge avec la société d'exploitation forestière ERA.

Tableau 2. Caractéristiques du village de MPATAMBALU

MPATAMBALU	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	0,122986 ⁴
Population	1 749 habitants ⁵
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.2.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.2.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Les villageois de MPATAMBALU retiennent de la formation reçue par les animateurs locaux d'ERA, que la REDD+ est un processus qui vise à limiter les dégâts sur les écosystèmes forestiers pour éviter le réchauffement climatique.

Pour certains villageois par contre, la REDD+ est une personne ou un projet qui interdit la coupe et le feu de bois.

- Avantages attendus

Ces populations espèrent tirer comme avantages immédiat du processus REDD+, notamment, la régénération des espèces disparues et l'accroissement de la biodiversité pouvant profiter aux générations futures.

⁴ Données ERA CONGO

⁵ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.2.2.2 Mode de gestion des terres

Le droit foncier est totalement méconnu des populations de ce village ; elles iront jusqu'à affirmer que l'Etat est inexistant dans leur village et se réfèrent ainsi au droit coutumier pour la gestion de leurs terres. De plus, elles pratiquent l'agriculture sur brûlis pour subvenir à leurs besoins vitaux.

A la question de savoir si oui ou non le village aurait déjà fait l'objet d'une quelconque cartographie, les populations déclarent qu'une cartographie avait partiellement été réalisée en son temps par la Société Forestière en Matière Ligneuse (SOFORMA) mais aussi par la société ERA ; elle reste donc flexible à l'idée d'une cartographie du village.

2.2.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	MPATAMBALU
Niveau de connaissance de la REDD+	Très faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Inexistant
Cartographie	Partiellement réalisée par SOFORMA
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

2.3 INUNU

Date de la mission : 18 Septembre 2013

2.3.1 PRESENTATION DU VILLAGE

INUNU est un petit village dont la population est évaluée à 114 habitants et vit essentiellement de l'agriculture comme activité de base.

La particularité de ce village est qu'il est constitué entièrement des membres issus d'une même famille. La compréhension du processus REDD+ dans ce village est donc largement différente et relativement supérieure aux autres villages visités dans la région.

Tableau 3. Caractéristique du village INUNU

INUNU	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	Non connue
Population	114 habitants ⁶
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	Aucune

2.3.2 OBSERVATIONS DE TERRAINS

2.3.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

La mission a remarqué un bon niveau de compréhension du processus REDD+ par les habitants de ce village.

En effet, d'après les membres de cette communauté, la REDD+ consiste en la réduction des émissions des GES liées à la dégradation et à la déforestation ; ce processus interdit donc toute activité telle que les feux de brousse, la coupe de bois en dessous du diamètre minimum d'exploitation (DME) ainsi que la production des GES. Pour elles, le respect des recommandations liées à la REDD+ peut avoir un impact sur les changements climatiques et éviter toute dégradation des écosystèmes.

- Avantages attendus

Pour ces populations, la REDD+ présente d'énormes avantages écologiques. Elles ajoutent en disant que plus il y aurait des étendues forestières, plus elles seraient convoitées par les sociétés d'exploitation forestière qui génèreraient ainsi de l'emploi dans le village.

⁶ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.3.2.2 Mode de gestion des terres

Les dispositions relatives au droit foncier sont ignorées par la communauté, elle privilégie par contre celles du droit coutumier. L'agriculture sur brûlis est l'activité de base du village.

Bien que le village n'ait jamais fait objet d'une cartographie, il existe cependant des conflits qui concernent les limites avec des clans voisins, ces conflits surgissent souvent lorsqu'il s'agit de la signature des clauses sociales avec différentes sociétés d'exploitation forestière.

2.3.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	INUNU
Niveau de connaissance de la REDD+	Bon
Pratiques liés au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

2.4 KESENGE

Date de la mission : 18 et 19 Septembre 2013

2.4.1 PRESENTATION DU VILLAGE

KESENGE est un village dont la population est estimée à 2 540 habitants sur environ 0.2 km² de superficie.

Ce village est l'un des rares où la société ERA remplit les obligations reprises dans les clauses sociales du cahier de charge signée avec la communauté.

Il s'agit principalement d'une école équipée de huit salles de classes et de quatre bureaux.

Photo 3 : Réalisation sociales en cours d'exécution



Tableau 4. Caractéristiques du village KESENGE

KESENGE	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	0,284155 ⁷
Population	2 540 habitants
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

⁷ Données ERA CONGO

2.4.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.4.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Les populations de ce village comprennent la REDD+ comme un processus qui a comme objet la réduction des émissions de GES, émissions provoquées par les activités qui détruisent les forêts telles que le feu de brousse ou la coupe de bois.

Pour ces populations, La REDD+ recommande une utilisation non abusive des ressources forestières pour permettre aux générations à venir de bénéficier également des richesses naturelles.

- Avantages attendus

Le retour de la biodiversité, la réapparition de certaines espèces animales devenues rares ou déjà disparues ainsi que l'accroissement de diverses espèces des réserves naturelles, sont les avantages attendus du processus REDD+ par ces communautés. De plus, elles espèrent une amélioration du climat grâce au processus REDD+.

2.4.2.2 Mode de gestion des terres

Le droit coutumier et le droit foncier sont d'application, mais en cas de conflit entre les deux, c'est le droit foncier qui est de mise pour la gestion du sol.

L'agriculture sur brûlis dite « progressive » constitue la principale activité. Elle a comme particularité, le fait pour les villageois de migrer de surface en surface selon la richesse du sol pour pratiquer l'agriculture.

Il existe des conflits inter claniques suite à la présence des exploitants illégaux de bois.

2.4.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	KESENGE
Niveau de connaissance de la REDD+	Moyen
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit foncier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Vodacom -Orange
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Vodacom

2.5 IBALI

Date de la mission : 19 Septembre 2013

2.5.1 PRESENTATION DU VILLAGE

IBALI est un village de 0.1 km² de superficie. Sa population est évaluée à 672 habitants, et vis essentiellement de l'agriculture comme activité de base.

Tableau 5. Caractéristiques du village IBALI

IBALI	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	0,16708 ⁸
Population	672 habitants ⁹
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.5.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.5.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Pour les quelques personnes ayant reçue la formation donnée par les animateurs locaux de ERA, la REDD+ est un processus visant le ralentissement des activités de coupe et de dégradation des forêts. Ce processus permet la préservation des forêts pour l'accroissement de la biodiversité à travers une utilisation rationnelle des ressources.

- Avantages attendus

Il faut dire que les populations sont impatientes de voir les avantages que peuvent apporter la REDD+. Elles espèrent le retour des espèces animales, la multiplication de la biodiversité dans la région pouvant profiter aux générations futures. Elles espèrent également que le processus REDD+ pourra réguler le cycle du climat puisque selon elles, le climat tel que vécu actuellement est différent de celui des temps passés.

Cependant depuis 4 ans déjà qu'il existe un projet pilote REDD+ dans la région, elles déclarent ne pas voir de changement concret sur la biodiversité.

Elles espèrent tirer ces avantages dès maintenant.

⁸ Données ERA CONGO

⁹ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.5.2.2 Mode de gestion des terres

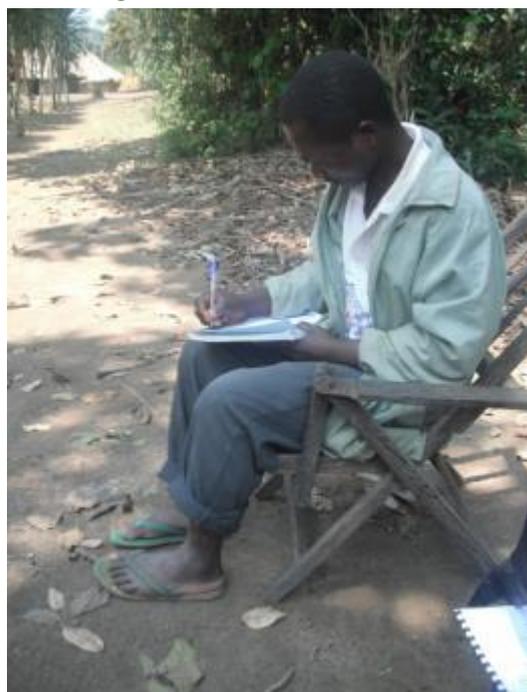
Le droit coutumier est seul régime applicable en matière de gestion des terres dans ce village, le droit foncier est connu des populations et de leur chef mais n'est pas d'application.

Ayant conscience du dualisme entre le droit foncier et le droit coutumier et des problèmes qu'ils posent, ces populations recommandent à l'Etat congolais de rentrer en concertation avec les chefs des terres avant toute attribution des terres.

L'agriculture sur brûlis est la principale activité de ce village qui du reste n'a pas encore fait l'objet d'une cartographie.

Il existe des conflits entre les villages NKELE et IBALI, conflit portant sur les étendues forestières.

Photo 4 : Signature du Protocole à IBALI



2.5.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	IBALI
Niveau de connaissance de la REDD+	Faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Vodacom -Orange
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Vodacom

2.6 N'SELENGE

Date de la mission : 19 et 20 Septembre 2013

2.6.1 PRESENTATION DU VILLAGE

N'SELENGE est l'un des grands villages de la zone du Mai-Ndombe. Elle est située à près de 16 km du chef-lieu du territoire d'Inongo.

Elle s'étend sur une superficie d'environ 2km², et sa population est estimée à 2014 habitants.

Ce village qui est l'un des plus actifs de la région vis essentiellement de l'agriculture, de l'élevage de la chasse et de la pêche.

Tableau 6. Caractéristiques du Village N'SELENGE

N'SELENGE	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (km ²)	0,097627 ¹⁰
Population	2 014 habitants
Activités de développement	Agriculture, élevage, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.6.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.6.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Les populations de N'SELENGE affirment avoir entendu parler du processus REDD+ auprès des animateurs locaux de la société ERA, mais aussi auprès de l'ONG CEDEN. Ainsi, le processus REDD+ consiste en la diminution de la dégradation et de la déforestation. La REDD+ est pour ainsi dire, un mode de gestion des forêts et des ressources naturelles, qui contribue à la préservation des ressources et à la réduction de la pollution atmosphérique. Une autre frange de la communauté qui comprend le processus, estime que la REDD+ consiste en une gestion rationnelle des ressources forestières, à éviter les feux de brousse par des activités champêtres.

- Avantages attendus.

Selon, elles, le plus grand avantage est la régénération de la biodiversité surtout pour les générations futures. La plupart, souhaite en effet, voir à court terme ces bénéfices arriver.

¹⁰ Données ERA CONGO

Les participants ont cité quelques alternatives proposées par la société notamment : l'agroforesterie, les cultures en rotation et l'élevage dans les enclos, cela dans le but d'atténuer la pression sur la forêt.

2.6.2.2 Mode de gestion des terres

Concernant le mode de gestion des terres, les avis sont partagés, pour le chef des terres, c'est le droit coutumier qui est d'application alors que pour l'administrateur de territoire-chef de poste, N'SELENGE tend de plus en plus vers la mise en application du droit foncier.

Dans la pratique, les terres sont attribuées par le chef de localité, qui de par son statut est agent de l'Etat. De ce fait la mission conclue donc que le droit foncier et le droit coutumier sont en conflit dans ce village.

Une première cartographie a été réalisée en son temps par la société d'exploitation forestière FORESCOM sur environ 744 ha. Depuis lors, le village n'a plus été cartographié ; ses villageois sont favorables à l'idée de réaliser une cartographie pour la seconde fois.

Il existe des conflits claniques.

2.6.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	N'SELENGE
Niveau de connaissance de la REDD+	Moyen
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Conflit entre droit coutumier et droit foncier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Réalisée sur 744 ha par FORESCOM
Couverture réseau mobile	Vodacom-Orange
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Vodacom

2.7 BOBOLIAMPINGA

Date de la mission : 21 Septembre 2013

2.7.1 PRESENTATION DU VILLAGE

BOBOLIAMPINGA est un village très peu peuplé avec environ 219 habitants vivant essentiellement de la pêche et de l'agriculture et parfois aussi de la chasse.

Tableau 7. Caractéristiques du village BOBOLIAMPINGA

BOBOLIAMPINGA	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie	Non connue
Population	219 habitants ¹¹
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.7.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.7.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

La majorité de la population n'aurait jamais entendu parler de la REDD+. D'autres affirment en avoir entendu parler lors d'une formation donnée par les animateurs locaux d'ERA.

Pour ces personnes, la REDD+ vise une utilisation rationnelle des ressources pour assurer la survie des générations futures. En outre, elles soutiennent aussi que l'usage abusif des ressources provoque l'appauvrissement du sol, et que la conservation est à la base de la régénération des espèces.

- Avantages attendus

Les communautés de BOBOLIAMPINGA espèrent que le processus REDD+ contribuera à l'enrichissement de leur sol et à l'accroissement de la biodiversité pour la survie des générations futures.

Elles souhaiteraient, que tous ces bénéfices arrivent dès maintenant si possible.

Cependant elles avouent que la REDD+ ne présente pas seulement des avantages mais aussi des inconvénients ; en effet ne pas pratiquer l'agriculture sur brûlis tel que le recommande la REDD+ les mettrait en difficulté parce que selon eux, cette pratique est le seul moyen de survie.

¹¹ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.7.2.2 Mode de gestion des terres

Dans cette contrée, les terres sont attribuées par le chef de localité en concertation avec le chef des terres sur paiement de 1000 CDF soit disant pour éviter les conflits ; mais en cas de conflit entre le droit foncier et le droit coutumier sur la gestion des terres, c'est le droit coutumier qui est de mise.

L'agriculture sur brûlis est l'activité principale de la communauté.

Au sujet des conflits, les membres de la communauté ayant assisté à la réunion, ont renseigné la mission qu'il n'existait pas de conflits entre membres du village mais entre membres des clans voisins.

Le village n'a pas encore fait l'objet d'une cartographie ; elle reste favorable à l'idée mais ajoute que cela ne dépend pas d'eux mais des villageois de MBALE qui sont les ayants droit des forêts de cette zone.

2.7.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	BOBOLIAMPINGA
Niveau de connaissance de la REDD+	Faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non-réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture Internet	Aucune

2.8 NKONDI

Date de la mission : 21 Septembre 2013

2.8.1 PRESENTATION DU VILLAGE

Petit village compris entre BOBOLIAMPINGA et MBALE, NKONDI est composé d'environ 720 habitants et vit essentiellement de l'agriculture, de la chasse et de la pêche.

Tableau 8. Caractéristiques du village NKONDI

NKONDI	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie	Non connue
Population	720 habitants ¹²
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.8.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.8.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Le niveau de connaissance de la communauté dans le processus REDD+ est assez bon, en dépit du fait que certaines personnes disent ne rien savoir de ce processus et du travail que fait la société ERA dans leur village. Des informations recueillies de la réunion, confirment que c'est la société ERA qui a renseigné la communauté sur le concept de la REDD+.

- Avantages attendus

Ceux qui comprennent le processus, attendent des bénéfices directs liés à la conservation des ressources forestières notamment la diminution de la température, le retour des espèces de la faune et de la flore disparues.

¹² Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.8.2.2 Mode de gestion des terres

Bien qu'une partie des communautés ait connaissance du droit foncier, seul le droit coutumier est le régime applicable concernant la gestion des terres.

L'agriculture sur brûlis est la principale activité pour cette communauté, et aucune cartographie n'a encore été réalisée dans ce village.

2.8.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	NKONDI
Niveau de connaissance de la REDD+	Moyen
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Inexistants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

Photo 5 : Rassemblement des CL à NKONDI

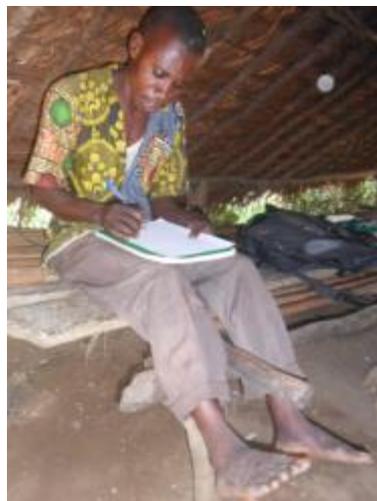


Photo 6 : Signature du protocole à NKONDI

2.9 MBALE

Date de la mission : 21, 22 et 23 Septembre 2013

2.9.1 PRESENTATION DU VILLAGE

MBALE est l'un des villages plus importants du Mai-Ndombe par le fait que la plupart des ayants droit des forêts de la région en sont des ressortissants.

Ce village s'étend sur 0.2 km² de superficie, et sa population est estimée à 2 726 habitants.

Tableau 9. Caractéristiques du village MBALE

MBALE	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie (Km ²)	0,29972 ¹³
Population	2 726 habitants ¹⁴
Densité	Non connue
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.9.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.9.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Les participants à la réunion ont affirmé ne pas être au courant du processus REDD+, les membres de la communauté ayant l'information font partie du CLD mis en place par ERA-WWC.

Ils comprennent cela comme un concept qui vise la réduction des émissions des GES par la gestion rationnelle des ressources forestières. Pour certains, tous ces enseignements sont dispensés lors des réunions qualifiées de « privées » entre les agents de la société et les membres du CLD.

- Avantages attendus

Pour ceux qui comprennent ce processus, les bénéfices de la REDD+ sont la régénération des espèces de faune disparues ainsi que la diminution des fortes températures actuelles.

¹³ Données ERA CONGO

¹⁴ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.9.2.2 Mode de gestion des terres

C'est le droit coutumier qui est d'application à MBALE ; la population se dit ne pas être informée de l'existence du droit foncier mais reconnaît cependant que l'Etat a le droit de gestion de leurs terres. La principale activité est l'agriculture sur brûlis.

Le village n'a pas encore fait objet d'une cartographie, cependant la communauté est prête à participer à cette activité si elle en venait à être proposée un jour.

Il existe des conflits de limites avec un village voisin.

Photo 7 : Surface forestière brûlée pour contester la présence d'ERA



2.9.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	MBALE
Niveau de connaissance de la REDD+	Très faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

2.10 LOKANGA

Date de la mission : 23 et 24 Septembre 2013

2.10.1 PRESENTATION DU VILLAGE

LOKANGA est le village le plus peuplé de tous les villages visités par la mission, en effet sa population est estimée à 16 276 habitants.

Ce village est l'un des très actif avec d'importants commerces de poisson ou encore de viandes de chasse. Sa population vit de l'agriculture, de la pêche, de la chasse, mais aussi du commerce de poissons frais et fumés.

Tableau 10. Caractéristiques du village LOKANGA

LOKANGA	
Statut	Village
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie	Non connue
Population	16 276 habitants ¹⁵
Activités de développement	Agriculture, commerce de poisson et viande de chasse, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.10.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.10.1.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance.

Sur l'ensemble des participants à la réunion, la moitié de l'auditoire affirme connaître le processus REDD+ et l'autre moitié, l'ignore.

- Avantages attendus

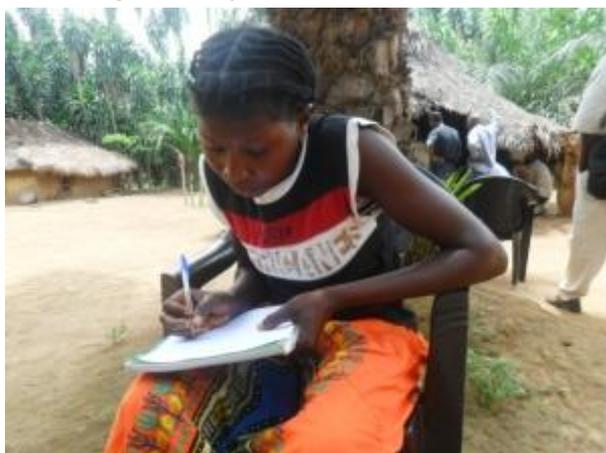
Différents bénéfices sont attendus de ce processus à savoir : la durabilité des forêts, la régénération des espèces, le stockage de carbone, la conservation des ressources en faveur des générations futures.

¹⁵ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.10.2.1 Mode de gestion des terres

Une fois de plus, le droit coutumier reste le seul régime applicable en matière de gestion des terres. L'agriculture sur brûlis est la principale activité, et aucune cartographie n'a encore été réalisée. Les conflits les plus récurrents dans le village concernent les limites des champs entre les membres de la communauté appartenant à différents clans.

Photo 8 : Signature du protocole à LOKANGA



2.10.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	LOKANGA
Niveau de connaissance de la REDD+	Moyen
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Existants
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

2.11 IKITA

Date de la mission : 23 Septembre 2013

2.11.1 PRESENTATION DU VILLAGE

IKITA est un petit village qui administrativement est annexé au village LOKANGA. Il n'est pas autonome et est essentiellement composé des PA.

Sa population est estimée à 667 habitants et elle vit de l'agriculture.

Tableau 11. Caractéristiques du village IKITA

IKITA	
Statut	Village annexe à LOKANGA
Localisation	Secteur des Bolia, Territoire d'Inongo, District du Mai-Ndombe, Province du Bandundu
Superficie	Non connue
Population	667 habitants ¹⁶
Activités de développement	Agriculture, chasse et pêche
Société ayant signé des clauses sociales du cahier des charges	ERA

2.11.2 OBSERVATIONS DE TERRAIN

2.11.2.1 Processus REDD+

- Niveau de connaissance

Sur l'ensemble des habitants du village, seul un individu comprend ce qu'est la REDD+. Celui-ci explique que la REDD+ consiste en la dégradation des forêts en raison de l'utilisation abusive des terres. Cet habitant du village affirme avoir entendu parler de la REDD+ auprès des animateurs locaux d'ERA.

- Avantages attendus

Comme toutes les autres communautés visitées par la mission, les PA d'IKITA espèrent que le processus REDD+ contribuera à l'accroissement de la biodiversité dans la région. Elles déplorent également le cycle saisonnier vécu en ce moment et espèrent dans la mesure du possible une nette amélioration grâce au processus REDD+.

¹⁶ Rapport annuel 2012, administration du territoire d'Inongo

2.11.2.2 Mode de gestion des terres

D'après le chef des terres qui est exceptionnellement une femme, c'est le droit coutumier qui est d'application pour l'administration des terres. Le droit foncier n'est pas connu des PA d'IKITA.

L'agriculture sur brûlis reste la principale activité de base dans cette zone qui n'a jamais été cartographiée, de plus ces PA n'ont signalé aucun conflit foncier.

Photo 9 : NKONSSANGO, chef des terres du village IKITA (gauche), signature du protocole à IKITA (droite)



2.11.3 CONSTAT DEDUIT DE L'ENQUETE

Nom du Village	IKITA
Niveau de connaissance de la REDD+	Très faible
Pratiques liées au sol	Agriculture sur brûlis
Régime foncier applicable	Droit coutumier
Conflits fonciers	Inexistant
Cartographie	Non réalisée
Couverture réseau mobile	Aucune
Couverture en électricité	Aucune
Couverture internet	Aucune

3. ANNEXES

ANNEXE 1 : RELAIS LOCAUX IDENTIFIES

A. OSC

Nom	Objectifs	Partenaires financiers	Membres
Dynamique des Groupes de Peuples Autochtones Pygmées (DGPA)	<ul style="list-style-type: none">• Plaidoyer en faveur de l'amélioration de la situation des PA des territoires de Kiri, Inongo et Oshwe ;• Aller vers le changement de mentalité des PA pour une intégration réussie ;• Obtenir une cohabitation pacifique entre les PA et les Bantous.	Rainforest Norway	La DGPA, antenne d'Inongo compte 28 membres formés sur le plaidoyer ainsi que l'élaboration des rapports.
Environnement, Ressources Naturelles et Développement (ERND)	<ul style="list-style-type: none">• Assurer l'accompagnement juridique des PA en développant une jurisprudence favorable aux PA en vue d'appuyer la loi spécifique sur les PA ;• Militer pour le recouvrement des terres perdues par les PA.	Rainforest Norway.	ERND Inongo compte 13 membres
Voix De Mai-Ndombe (VOIMA)	Assurer la promotion de la gouvernance forestière.	Aucun	VOIMA compte 15 membres, la coordination assure le rôle de conseils d'administrations.

B. COMMUNAUTES LOCALES ET PEUPLES AUTOCHTONES

Nom du village	Personne identifiée
LOBEKE	LUETO Jean
MPATAMBALU	BALINGA IYELI Bruno
INUNU	NGOY MONGU Martin
KESENGE	BOLETAKA BONYELE Michael
IBALI	BAPOMA NTOMBENGETE bienvenu
N'SELENGE	INSESI Jonas
BOBOLIAMPINGA	BAKONGELA Joseph
NKONDI	NKOSANGO Théophile
MBALE	Non Identifié
LOKANGA	IKUMA ETUMBA
IKITA	BASEKE BELANGA

ANNEXE 2 : ETAT DE BESOIN DES OSC_s POUR LA FORMATION

Type de Besoin	Documentation	Matériels informatique	Couverture en électricité	Matériels de collecte de données	Moyens de transport
Désignation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Code forestier et ses mesures d'application; ✓ Code foncier ✓ Publications REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ordinateurs ✓ Imprimante. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Panneaux solaires ; ✓ Groupes électrogène . 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ GPS ; ✓ Appareils photos ; ✓ Téléphone satellitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pirogue ✓ Moteur hors-bord ✓ Moto.

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF D'ENQUETES

Date de la mission	Nom du Village	N ^{bre} d'habitants	Résultat des enquêtes							
			Niveau de connaissance REDD+	Pratiques liées au sol	Régime foncier	Conflits Fonciers	Cartographie	Electricité	Internet	Mobile
16, 17-09-2013	LOBEKE	5 577	Très faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Inexistants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
17, 18-09-2013	MPATAMBALU	1 749	Très faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Inexistants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
18-09-2013	INUNU	114	Bon	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
18,19-09-2013	KESENGE	2 540	Moyen	Agriculture sur brûlis	Droit foncier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Disponible	Disponible
19-09-2013	IBALI	672	Faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Disponible	Disponible
19, 20 et 21-09-2013	N'SELENGE	2 014	Moyen	Agriculture sur brûlis	Conflit entre droit coutumier et droit foncier	Existants	Réalisée sur 744 ha par FORESCOM	Indisponible	Disponible	Disponible
21-09-2013	BOBOLIAMPINGA	219	Faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
21-09-2013	NKONDI	720	Moyen	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Inexistants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
21, 22-09-2013	MBALE	2 726	Très faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible
23, 24-09-2013	LOKANGA	16 276	Moyen	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Existants	Non réalisée	Indisponible	Disponible	Disponible
23-09-2013	IKITA	667	Très faible	Agriculture sur brûlis	Droit coutumier	Inexistants	Non réalisée	Indisponible	Indisponible	Indisponible

ANNEXE 4 : ORDRE DE MISSION



12^{ème} étage Immeuble BCDC,
Boulevard du 30 Juin,
Commune de Combe,
Kinshasa-RDC
E-mail : ogfrc@gmail.com
Tel : [00243.999910796](tel:00243999910796)

ORDRE DE MISSION N° 001/OGF/2013

Projet « Improving forest governance through independent monitoring in the Democratic Republic of Congo ».

Dans le cadre du projet cité en référence, les personnes dont les noms et qualités suivent sont appelées à effectuer une mission en zones forestière dans la province de Bandundu territoire d'Inongo.

Prénom	Noms	Qualité	Organisme en charge
Serge	BONDO KAYEMBE	Coordonnateur Adjoint	OGF
Christelle	LUSHULE AMANI	Juriste chargée de programmes	OGF

Durée : la mission se déroulera entre le 14 et 29 septembre 2013

Cible : zone de projet ERA

Zone de la mission : Territoire d' Inongo

Fait à Kinshasa, le 13 septembre 2013

Essylo CHISHENYA LUBALA

Coordonnateur



ANNEXE 5 : CHRONOGRAMME

Date	Activités	Leaders rencontrées
14 Septembre	Trajet Kinshasa – Inongo	
15 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ✓ Séance de travail avec le superviseur à l'ECN ; ✓ Séance de travail avec les OSCs de la zone visitée. 	<ul style="list-style-type: none"> • MANGI ISEKA Gabriel, Administrateur du Territoire; • BONGO Eduard, Superviseur à l'ECN; • BELANGA Henri, Point focal DGPA ; • NSENGWA Pierre, Point focal ERND ; • BOLIKALA Isidore, Point focal VOIMA.
16 Septembre	Trajet Inongo-Lobeke	
16 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • MPOTO LENGANDA Michel, chef de localité ; • BOSOMBE MPETI, chef des terres.
17 Septembre	Trajet Lobeke-Mpatambalu	
17 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	
18 Septembre	Trajet Mpatambalu-Inunu	
18 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ; ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • NGOY Martin, chef de localité
18 Septembre	Trajet Inunu-Kesenge	
18 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ; ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • BOYEBE LOKOKA, chef des terres.
19 Septembre	Trajet Kesenge-Ibali	
19 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • NKOY IMANA, chef coutumier ; • ENGO BOKALE, chef de localité.
19 Septembre	Trajet Ibali- N'Selenge	
20 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ; ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • ESAKWA BALINGA Joseph, ATA chef de poste ; • BELANGA BIKONA Joseph, chef de localité ; • MBASE LUATE KAKA BONALI MPUTU, chef des terres.

21 Septembre	Trajet N'Selenge- Boboliampinga	
21 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	
21 Septembre	Trajet Boboliampinga- Nkondi	
21 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ; ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	BAWE, chef de localité
21 Septembre	Trajet Nkondi-Mbale	
22 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	
23 Septembre	Trajet Mbale-Lokanga	
23 Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	
23 Septembre	Trajet Lokanga-Ikita	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des civilités ✓ Evaluation et sensibilisation des communautés ; ✓ Signature du Protocole d'accord. 	NKOSSANGO, chef des terres
23 Septembre	Trajet Ikita-Lokanga	
Septembre	Trajet Lokanga-Inongo	
25 Septembre	Repos	
26 Septembre	Repos	
27Septembre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Restitution chez l'Administrateur du Territoire ; ✓ Séance de travail chez ERA. 	IPOMA BONGONGO Jacques, Coordonnateur socio-économique et animation.
28 Septembre	Trajet Inongo-Kinshasa	